

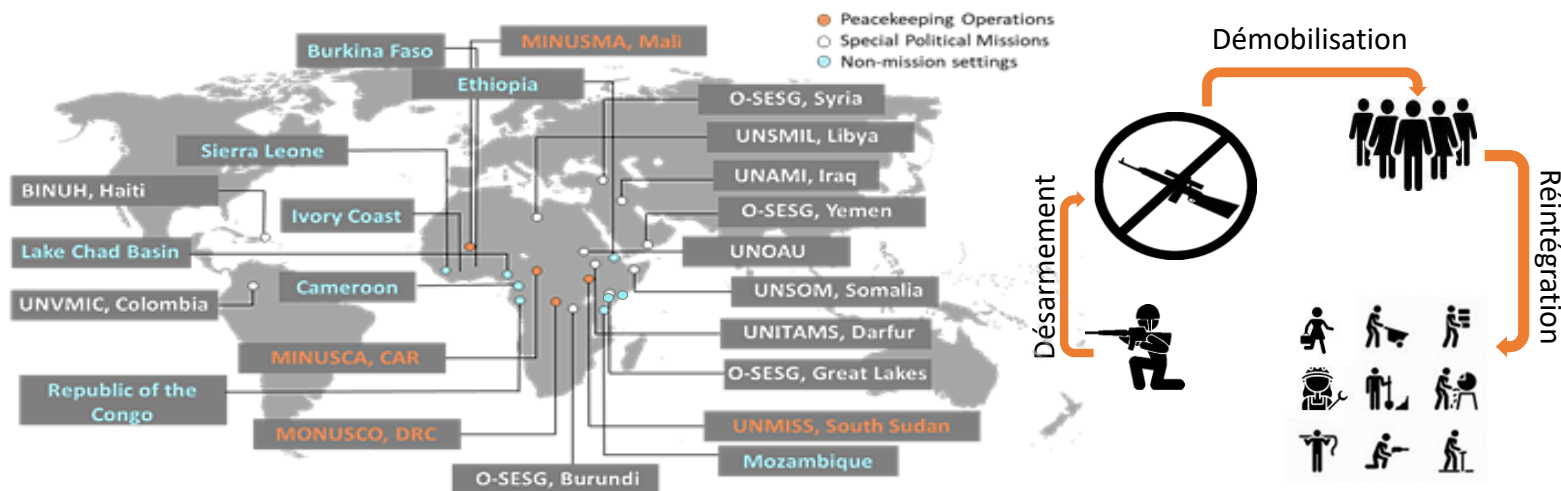
Section Désarmement, Démobilisation et Réintégration



DEPARTMENT OF PEACE OPERATIONS
OROLSI

Mars 2021

La Section **Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR)** fait partie du Bureau de l'Etat de droit et des institutions chargées de la sécurité (OROLSI) au sein du Département des opérations de paix (DOP). La SDDR travaille sur l'ensemble du continuum de paix avec les entités de l'ONU, les États membres, les organisations régionales et d'autres partenaires en vue du développement et de la mise en œuvre des processus intégrés de DDR aux niveaux local, national et régional. Par le biais de son bureau au siège des Nations Unies et de la capacité permanente de DDR à Brindisi, la SDDR fournit un soutien technique, des conseils et des mécanismes d'appui afin d'atténuer la menace posée par les groupes armés, encourager leurs membres à déposer les armes, se démobiliser et se réintégrer dans la vie civile. La Section soutient les efforts déployés dans divers contextes, notamment les Opérations de Maintien de la paix (4), les Missions Politiques Spéciales (11) et les contextes hors mission (8).

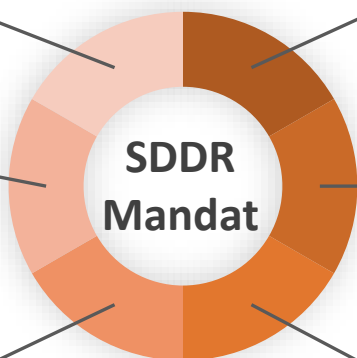


En 2021-22, la SDDR continuera de renforcer son rôle en tant que principale entité civile des Nations Unies dans la conception et la mise en œuvre des processus de DDR pour gérer les risques posés par les groupes armés et leurs membres dans des contextes fragiles, de conflits et post-conflits. Par le biais du **DDR**, de la Réduction de la Violence Communautaire (**RVC**) et de la Gestion des Armes et des Munitions (**GAM**), la **SDDR** apporte son soutien à la gestion des groupes armés non étatiques, y compris les groupes associés à l'extrémisme violent et à la prévention du (re)-recrutement. Elle soutient également les efforts visant à prévenir l'escalade de la violence et contribue à la stabilité au sein des communautés tout en assurant la pleine participation des femmes et des jeunes. Le **mandat de la SDDR** englobe les éléments suivants :

Planifier et fournir des conseils opérationnels, un soutien programmatique et de coordination. Coordonner les programmes DDR/RVC/GAM (y compris la planification, le budget et les rapports) au sein du Secrétariat, des agences, fonds et programmes des NU.

Suivre et évaluer les activités de DDR/RVC/GAM. Consolider les enseignements tirés des missions et les meilleures pratiques.

Développer les partenariats, y compris les arrangements interagences (par ex. Groupe des Amis, Groupe de travail interinstitutions sur le DDR - GTIDDR) et avec les institutions financières (Banque mondiale), afin de renforcer les activités de DDR, RVC et



Soutenir la médiation, les négociations de cessez-le-feu et d'accords de paix en fournissant une expertise aux opérations de paix, aux équipes de pays des NU, aux autorités nationales, aux organisations régionales et aux partenaires bilatéraux.

Développer et mettre à jour la politique et les directives pour la mise en œuvre des activités de DDR/RVC/GAM.

Fournir un renforcement des capacités, y compris à travers la transposition de la politique en formation avec le soutien des centres de formation pour le personnel des NU, les acteurs nationaux et les partenaires externes.

Vision 2021-22

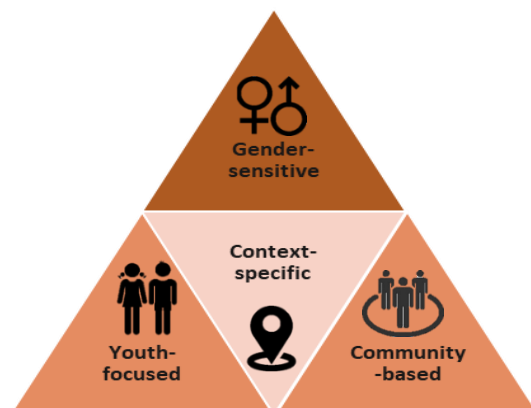


La SDDR est engagée à améliorer la sécurité individuelle, communautaire, nationale et régionale par la gestion des groupes armés, conformément aux orientations politiques internationales et aux objectifs fixés au niveau national. Les activités de DDR, RVC et de GAM sont planifiées, conçues et mises en œuvre pour aligner, compléter et faire progresser les engagements et les objectifs des stratégies politiques, humanitaires et de développement ainsi que des instruments et stratégies internationaux et régionaux.



Objectifs 2021-22

- Gérer la dynamique des groupes armés tout au long de leur cycle de vie et renforcer la sécurité régionale, nationale et communautaire par le biais de l'élaboration de politiques, de directives (Normes Intégrées de DDR - NIDDR, Instructions Permanentes de RVC, Instructions Permanentes de GAM, Instructions Permanentes de suivi et d'évaluation et Manuel sur le DDR), de mécanismes de coordination et d'appui (par ex. le GTIDDR) ;
- Accroître la prise de conscience de l'importance des processus de DDR, tels que consacrés par les NIDDR, pour la paix et la sécurité internationales, la prévention des conflits et le maintien de la paix par le biais d'actions d'information et de sensibilisation (Groupes des Amis, coordinateurs résidents, etc.), ainsi que d'engagements avec les équipes de pays des NU, les autorités nationales et les organisations régionales ;
- Assurer la participation effective d'un large éventail de parties prenantes aux processus de DDR par le biais d'évaluations conjointes ainsi que de la planification, de la sensibilisation, du renforcement des capacités et de la formation sur mesure (par exemple, le Groupe de Formation Intégré de DDR) ;
- Soutenir la mise en œuvre d'approches adaptées et tenant compte des risques de conflit, notamment pour élargir la portée des services de DDR dans de nouveaux contextes, par le biais de nouveaux partenariats.



Tous les processus de DDR sont structurés autour de ces 4 enjeux transversaux